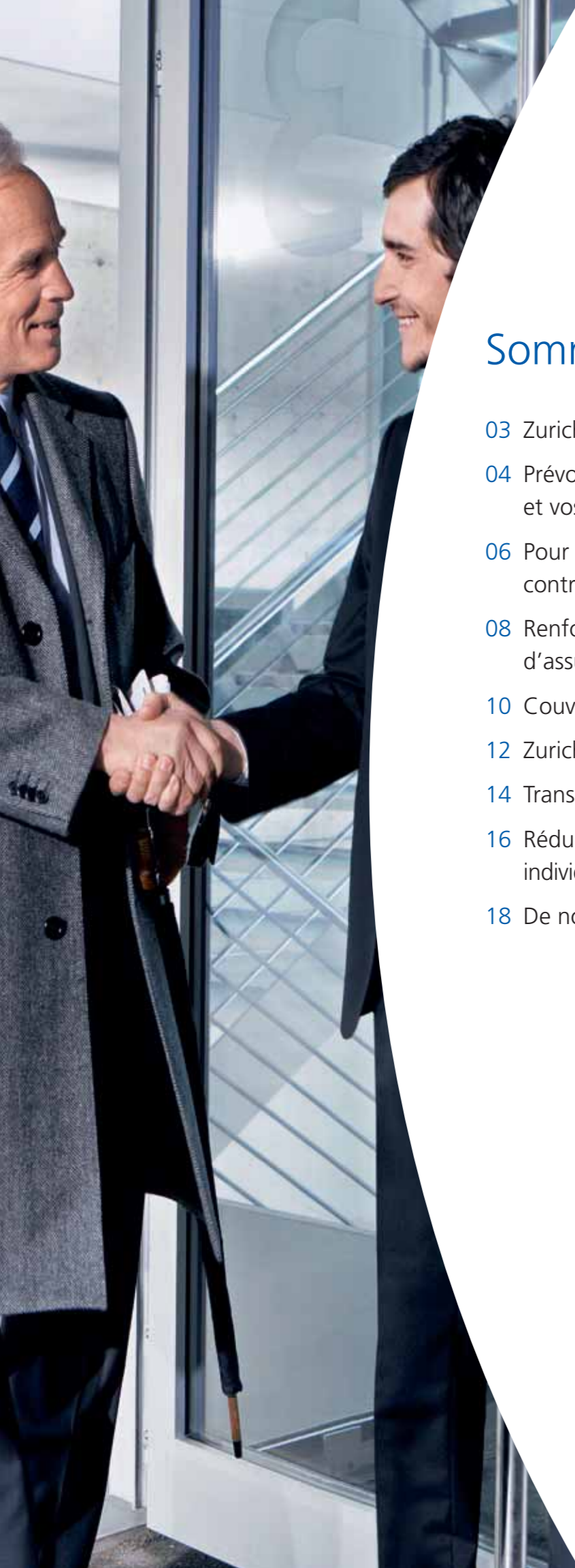


● ● ● Et si votre entreprise pouvait  
se protéger des revers de fortune?

Des solutions d'assurance et de prévoyance convaincantes  
pour les entreprises de taille moyenne.





## Sommaire

- 03 Zurich – un partenaire solide à vos côtés.
- 04 Prévoyance professionnelle pour vous et vos collaborateurs.
- 06 Pour vous assurer vous et vos collaborateurs contre les accidents et la maladie.
- 08 Renforcez vos bases – avec une solution d’assurance de Zurich.
- 10 Couverture complète de tout votre équipement.
- 12 Zurich maintient votre flotte de véhicules à flot.
- 14 Transférez vos risques de transport à Zurich.
- 16 Réduction des risques grâce aux solutions individuelles d’assurance responsabilité civile de Zurich.
- 18 De nombreux chemins mènent à Zurich.

## Zurich – un partenaire solide à vos côtés.

Zurich, l’une des plus grandes compagnies d’assurances en Suisse, en Europe et dans le monde, propose ses produits aux particuliers et aux entreprises en tout genre, de l’entreprise individuelle aux multinationales en passant par les PME. Qu’il s’agisse de prévoyance du personnel ou d’assurance transport, nous offrons une sécurité complète à toute votre entreprise.

Fondée en 1872, aujourd’hui l’une des sociétés suisses les plus connues, Zurich occupe une position de chef de file parmi les assureurs dommages et vie. Nos solutions ont fait leurs preuves sur le marché et répondent aux besoins d’une clientèle exigeante.

Représentée par plus de 200 agences en Suisse, Zurich est toujours proche de vous, où que vous soyez. Nos collaboratrices et collaborateurs vous conseillent personnellement et individuellement, quelles que soient vos questions d’assurance et de prévoyance du personnel. Ils disposent d’une formation approfondie doublée d’une grande expérience, et savent ce que vous attendez aujourd’hui d’un assureur novateur en tant que chef d’entreprise.

Grâce à notre connaissance des besoins des petites et grandes entreprises en Suisse, nous pouvons vous proposer des solutions d’assurance parfaitement adaptées à votre activité spécifique. Pour diverses professions libérales, nous proposons également des solutions complètes couvrant tous les risques importants. Ainsi les architectes et ingénieurs, médecins, avocats ou fiduciaires peuvent se protéger simplement contre d’éventuelles conséquences financières désastreuses.

Que vous soyez sur le point de débiter une activité indépendante ou que vous soyez responsable d’une entreprise employant de nombreux collaborateurs – Zurich est un partenaire solide pour toutes les questions de prévoyance et d’assurance.



## Prévoyance professionnelle pour vous et vos collaborateurs.

En tant que propriétaire ou responsable du personnel d'une entreprise, vous assumez une grande responsabilité envers vos collaboratrices et collaborateurs. Pas uniquement pour la durée des rapports de travail, mais bien au-delà. En effet, vos décisions concernant la prévoyance du personnel déterminent leur situation financière à la retraite.

Des études scientifiques démontrent ce que le bon sens nous dicte: un climat de travail agréable motive les collaboratrices et collaborateurs et améliore leur performance. Des prestations sociales convaincantes contribuent aussi grandement au bien-être des employés dans une entreprise, les incite à bien travailler et à rester plus longtemps.

Zurich vous offre des solutions de prévoyance transparentes et clairement structurées: que ce soit par le biais d'une affiliation à une fondation collective pour les petites entreprises ou par des prestations individuelles pour les entreprises disposant d'une institution de prévoyance propre. Nos solutions réduisent votre travail administratif à un minimum et, si vous le souhaitez, vous pouvez également traiter la totalité de la prévoyance du personnel en ligne.

### La Fondation collective Vita.

Vos collaborateurs apprécient d'avoir de bonnes prestations de prévoyance et vous appréciez les processus simples, clairs et efficaces. La Fondation collective Vita permet aux PME de réaliser simplement et efficacement la prévoyance professionnelle selon la LPP. Cette solution sépare clairement la partie risque ou assurance de la partie placement. La «Zurich» Compagnie d'Assurances sur la Vie prend en charge, dans le cadre d'un contrat collectif, la couverture d'assurance en cas d'invalidité et de décès ainsi que le versement des rentes de vieillesse à des conditions avantageuses. La «Zurich» fondation de placement s'assure du placement professionnel du capital de prévoyance. Des spécialistes chevronnés veillent à ce que les assurés puissent profiter de rendements supplémentaires attrayants allant au-delà du taux d'intérêt minimal prescrit.

### La Fondation collective Vita Invest.

La Fondation collective Vita Invest est également un instrument de la prévoyance professionnelle obligatoire dans le cadre de la LPP et distingue clairement la partie assurance de la partie placement. Elle constitue la solution idéale pour les entreprises de taille moyenne à grande désirant déterminer elles-mêmes leur stratégie de placement.

Avec Vita Invest Basic, vous pouvez choisir entre les trois stratégies de placement profil défensif, équilibré et progressif, qui sont fonction de la capacité de risque de votre entreprise.

Avec Vita Invest Portfolio, nous proposons aussi aux plus grandes entreprises des solutions convaincantes que nous vous présenterons volontiers lors d'un entretien personnel.

### La Fondation collective Mythen.

Pour vous et vos cadres, les prestations de la caisse de pension obligatoire ne seront vraisemblablement pas suffisantes pour maintenir votre niveau de vie à la retraite. C'est pourquoi la Fondation collective Mythen propose des solutions simples, mais néanmoins très individuelles dans le cadre de la prévoyance professionnelle facultative.

### Les principales solutions de Zurich pour la prévoyance professionnelle:

- Fondation collective Vita
- Fondation collective Vita Invest
- Fondation collective Mythen
- Solutions spéciales pour les caisses de pension



## Pour vous assurer vous et vos collaborateurs contre les accidents et la maladie.

Des collaborateurs en bonne santé, performants et motivés sont essentiels pour le succès de toute entreprise. C'est pourquoi nous vous soutenons dans la promotion de la santé au sein de l'entreprise et vous proposons des solutions d'assurance répondant précisément à vos besoins.

Pour vous, en tant que chef d'entreprise, pour vos collaborateurs et bien entendu pour nous, en tant qu'assureur, le mieux est d'éviter les accidents et que tout le monde reste en bonne santé. C'est pourquoi nous nous engageons avec nos services de conseil et de suivi pour la prévention des accidents et la promotion de la santé dans votre entreprise.

Notre service vous soutient dans tous les domaines touchant à la santé de vos collaborateurs. Avec des offres en matière de prévention, mais aussi de gestion des absences et des sinistres, de Care-Management ainsi qu'avec notre Medi Point. Les professionnels du Medi Point vous aident par exemple à choisir un spécialiste approprié et vous permettent d'accéder rapidement à plus de 200 cliniques et médecins.

Outre ces prestations, nous vous proposons bien entendu aussi des solutions flexibles grâce auxquelles vous pouvez couvrir tous vos besoins dans le

domaine des assurances de personnes. De la solution obligatoire minimale à l'assurance exclusive des cadres, notre gamme est des plus complètes.

### L'assurance-accidents.

L'assurance-accidents de Zurich vous offre, avec l'assurance de base, une façon simple d'assumer vos obligations concernant l'assurance-accidents obligatoire. Elle vous garantit en effet toutes les prestations prévues par la LAA telles que les frais de guérison ambulatoires et stationnaires dans la division commune, les indemnités journalières prescrites en cas d'incapacité de travail temporaire ou les rentes d'invalidité en cas d'incapacité de travail permanente, ainsi que les rentes de survivants en cas de décès.

Vous pouvez toutefois adapter l'assurance de base à des exigences plus élevées ou à vos besoins spécifiques et inclure par exemple les frais de guérison dans la division privée et les cliniques privées du monde entier. Ou encore augmenter les indemnités journalières et adapter les rentes ou prestations en capital en cas d'invalidité ou de décès au salaire des collaborateurs correspondants. Nos conseillers

vous fourniront des informations détaillées et trouveront avec vous les solutions adéquates. Quelle que soit l'assurance que vous choisissez pour vos collaborateurs, votre travail administratif est limité au strict minimum. En effet, grâce à notre outil de gestion des sinistres Sunet, vous pouvez traiter les avis d'accident simplement via Internet.

### L'assurance perte de gain en cas de maladie.

La durée de l'obligation de continuer à verser le salaire dépend de la durée des rapports de travail. Les premières années suivant l'engagement, elle est relativement limitée (quelques semaines), mais après plusieurs années, l'obligation légale de continuer à verser le salaire passe à plusieurs mois. De nombreuses branches sont soumises à une convention collective de travail qui va bien au-delà de l'obligation légale. Avec l'assurance perte de gain en cas de maladie, cette obligation de continuer à verser le salaire est entièrement couverte.

En tant qu'entrepreneur ou responsable du personnel vous êtes libéré de l'obligation de continuer à verser le salaire. Et vos collaborateurs profitent du maintien du paiement du salaire plus longtemps et de manière garantie.

Vous pouvez adapter le niveau des prestations et les délais d'attente aux besoins de votre entreprise et de votre personnel. Par ailleurs, les déclarations de maladie peuvent être traitées rapidement et simplement via Internet grâce à notre outil de gestion des sinistres Sunet.

**Avec ces offres, Zurich veille à ce que vous et vos collaborateurs soyez idéalement couverts en cas d'accident et de maladie:**

- Business Personnes assurance-accidents
- Business Personnes assurance perte de gain en cas de maladie



## Renforcez vos bases – avec une solution d'assurance de Zurich.

Si votre entreprise possède des biens immobiliers, vous avez besoin d'une assurance pour protéger le capital investi dans ces biens. Et si vous construisez, vous devez vous couvrir contre les cas de responsabilité civile et les dommages lors de la construction. Nous vous proposons des solutions flexibles sur mesure pour ces deux risques.

Peu importe sa taille, pratiquement chaque entreprise doit disposer de locaux pour pouvoir exercer son activité. Qu'il s'agisse de bureaux, de sites de production, d'ateliers de montage, d'entrepôts, de surfaces de vente ou autres. Souvent, ces biens sont la propriété des entreprises et constituent une partie très importante de leur fortune. Pour éviter que ce capital parte tout à coup en fumée, soit emporté par des inondations ou enseveli par une coulée de boue, vos biens immobiliers doivent être suffisamment assurés.

Business Immeubles de Zurich offre à votre entreprise la protection nécessaire en cas de dommages matériels et couvre même les pertes de recettes consécutives.

Même si votre bâtiment se trouve encore dans la phase de construction, il peut déjà subir des dommages, par exemple suite à un accident de construction, un

vol ou un incendie. Des personnes peuvent se blesser sur votre chantier et faire valoir des prétentions en responsabilité civile à votre égard. Une solution d'assurance adaptée dans le cadre de Business Construction de Zurich vous protège contre de tels coûts et bien d'autres encore.

### **Business Immeubles.**

Les dommages aux bâtiments sont souvent imprévisibles et peuvent rapidement avoir des conséquences financières considérables. Pas besoin d'inondations, une conduite défectueuse ou un toit non étanche suffisent pour tout inonder et endommager la structure du bâtiment. Il ne faut pas non plus un tremblement de terre pour détruire des portes, fenêtre et grilles, une simple effraction ou tentative d'effraction suffit. Business Immeubles de Zurich couvre tous ces risques et bien d'autres encore afin que le capital que vous avez investi soit protégé de manière optimale.

Contre l'incendie et les dommages naturels, vous devez, dans la plupart des cantons, vous assurer obligatoirement auprès de l'établissement cantonal d'assurance des bâtiments. Dans les cantons de

AI, GE, OW, SZ, TI, UR, VS, GL (en partie) ainsi que dans la Principauté de Liechtenstein, Business Immeubles constitue la solution idéale.

### **Business Construction.**

Business Construction offre des solutions d'assurance complètes pour votre projet de construction. Malgré toutes les mesures de précaution, les chantiers comportent toujours des risques dont vous êtes automatiquement responsable, même sans faute directe de votre part (responsabilité causale). Par exemple si un enfant est victime d'un accident sur le chantier ou si la maison voisine est endommagée. L'assurance responsabilité civile du maître de l'ouvrage couvre de tels dommages et peut être étendue par d'autres compléments.

Les dommages à l'ouvrage sont couverts par l'assurance de construction. Elle prend par exemple en charge les coûts lorsqu'un plafond s'effondre, qu'une paroi bascule ou que des parties de l'aménagement intérieur sont endommagées. Notre conseiller peut vous proposer une solution combinée d'assurance responsabilité civile du maître de l'ouvrage et d'assurance de construction adaptée au risque de votre projet immobilier.



**Ces solutions d'assurance de Zurich vous protègent contre les dommages à vos bâtiments d'exploitation et à vos chantiers:**

- Business Immeubles
- Business Construction assurance de construction et responsabilité civile du maître de l'ouvrage



## Couverture complète de tout votre équipement.

Les entrepôts, installations et machines sont souvent aussi chers que délicats, un peu de fumée ou d'eau peut déjà provoquer d'énormes dommages. Tout comme vos bâtiments, votre équipement devrait aussi être assuré contre les événements naturels et le vol.

La fumée d'un feu couvant rend les vêtements d'une boutique invendables, une conduite qui fuit endommage les stocks de papier d'une imprimerie ou un court-circuit fait fondre toutes les réserves d'un fabricant de glaces. Pas besoin d'un incendie spectaculaire, ni de hautes eaux pour provoquer des dégâts matériels importants. Souvent, ce sont des pannes ou incidents anodins qui entraînent des frais élevés.

Il est dès lors judicieux d'examiner toutes les éventualités afin de pouvoir juger si la prime demandée est raisonnable par rapport au dommage potentiel. Selon le genre et la taille d'une exploitation, les frais imprévus peuvent tout à fait être assumés jusqu'à un certain point. Notre conseiller vous soutient volontiers lors de votre analyse de risque et vous aide à définir une gestion des risques parfaitement adaptée aux exigences de votre entreprise.

### **Business Choses.**

Zurich Business Choses est l'assurance qui couvre vos pertes financières sur les biens mobiliers de votre exploitation en cas d'incendie, de dommages naturels, de dégâts d'eau ainsi que d'effraction. Outre la couverture de base, vous pouvez assurer d'autres risques selon vos besoins, par exemple la prise en charge des travaux de déblaiement, la reconstitution de données perdues ou les frais de marchandises avariées.

Avec l'assurance perte de rendement facultative, vous vous couvrez en outre contre les pertes engendrées par un éventuel arrêt de l'exploitation. Zurich couvre les revenus perdus et vous assure de surcroît contre les peines conventionnelles et les autres frais consécutifs liés à la panne afin que vous puissiez atteindre le bénéfice d'exploitation visé malgré les dépenses supplémentaires.

### **Business Technique.**

Avec l'assurance casco de machines, l'assurance machines et l'assurance perte de rendement complémentaire, Business Technique se charge de votre couverture financière, même si une machine devait tomber complètement en panne. Tandis que l'assurance casco couvre les dommages résultant d'influences extérieures telles que collision, effondrement, etc., l'assurance machines prend en charge en grande partie les défauts liés à des problèmes techniques ou de construction et ceux liés à des erreurs de manipulation ou courts-circuits.

Sur demande, des assurances complémentaires couvrant d'autres objets et risques sont possibles afin que vous ne deviez pas prendre en charge vous-même les frais liés à la reconstitution de données perdues ou aux outillages et formes interchangeables par exemple.

Pour les entreprises possédant des installations informatiques coûteuses, Zurich propose en outre une assurance équipement informatique spéciale dans le cadre de Business Technique qui s'adapte avec souplesse aux situations spécifiques.

**Avec ces produits, Zurich offre la sécurité financière de votre entreprise en cas de sinistre:**

- Business Choses
- Business Technique



## Zurich maintient votre flotte de véhicules à flot.

Que votre entreprise possède 10 véhicules ou 100, qu'il s'agisse de voitures de tourisme, d'utilitaires ou des deux, que vous souhaitiez seulement une couverture responsabilité civile, une responsabilité civile avec casco ou une couverture complète avec assurance des occupants – Business Flotte couvre tous les risques pour l'ensemble de votre parc de véhicules avec un seul contrat.

Il est clair que dans une entreprise de commerce ou de transport l'activité s'arrête sans véhicule, mais les frais courants doivent, quant à eux, toujours être réglés. La plupart des autres exploitations ont, elles aussi, grand besoin de leur parc automobile. Un accident, un vol ou une panne et le travail doit être interrompu. À moins de pouvoir compter sur le bon partenaire garantissant une mobilité sans faille.

### **Business Flotte: l'assurance automobile modulable à votre guise.**

Seule l'assurance responsabilité civile est obligatoire pour les entreprises. Elle couvre les dommages matériels et corporels que vos collaborateurs causent à des tiers en tant que conducteurs. La couverture des dommages causés au

propre véhicule par une assurance casco complète est également recommandée. Votre conseiller Zurich se fera un plaisir de déterminer avec vous quelles autres assurances sont importantes pour votre entreprise. À partir des différents modules, vous pouvez ainsi aménager une solution d'assurance parfaitement individualisée, au plus près de vos exigences et de vos besoins.

### **Service des sinistres complet au Help Point.**

Votre entreprise est tributaire d'une mobilité fiable, c'est pourquoi il est rassurant de savoir que Zurich vous offre un service rapide et compétent 24 heures sur 24 pour les véhicules jusqu'à 3,5 tonnes.

Si un véhicule est encore en état de circuler, il suffit à votre collaborateur de le conduire à un Help Point. Grâce aux 26 emplacements répartis dans toute la Suisse, vous n'avez jamais besoin d'aller loin. Pour savoir où vous rendre, il suffit d'appeler le 0800 80 80 80. Dès votre arrivée au Help Point, le dommage est évalué en toute simplicité, les réparations nécessaires sont effectuées et une solution est immédiatement étudiée pour que vous

puissiez retrouver votre mobilité au plus vite. Le même numéro vous aide aussi à organiser le remorquage du véhicule.

### **L'assurance de protection du bonus.**

Avec l'assurance de protection du bonus, vous pouvez éviter une augmentation de prime après un sinistre. Elle préserve le bonus que vous avez acquis en ayant évité les accidents. Vous pouvez inclure la protection du bonus dans l'assurance responsabilité civile et dans l'assurance casco complète.

### **Gestion des risques.**

Avec notre analyse Loss Control, nous vous soutenons activement, en votre qualité de gestionnaire de flottes, afin de diminuer les dommages futurs.

L'analyse des sinistres fournit des informations précieuses qui vous aident à planifier et à mettre en œuvre des mesures de sécurité. Grâce à la connaissance et à l'expérience des accidents les plus fréquents et les plus coûteux, il est possible de prendre des mesures de sécurité mieux ciblées dans les domaines concernés.

**Avec ces offres, votre flotte reste mobile:**

- Zurich Business Flotte
- Help Point
- Assurance de protection du bonus



## Transférez vos risques de transport à Zurich.

Avec l'accélération de la mondialisation, les trajets deviennent de plus en plus longs et la quantité de marchandises transportées de plus en plus importante. Aussi, une protection sûre par une assurance transport est devenue capitale pour de nombreuses entreprises.

Autrefois, les paysans vendaient leurs légumes au marché de la ville voisine, l'ébéniste apportait la nouvelle armoire à son client sur sa charrette et le tailleur allait chercher lui-même le tissu chez le tisserand. Ce tableau idyllique est plutôt rare à l'heure actuelle: suite à la fragmentation croissante des tâches et aux relations commerciales mondiales, très peu de biens sont consommés à l'endroit où ils sont fabriqués.

Par conséquent, la plupart des marchandises parcourent de nombreux kilomètres en bateau, train, camion ou avion. Vos marchandises sont dès lors exposées à des risques imprévisibles et souvent incalculables pendant leur transport, leurs conséquences financières sont tout aussi difficiles à estimer. C'est pourquoi une assurance transport adaptée est non seulement nécessaire pour les transporteurs et transitaires, mais aussi et surtout pour les entreprises de production et de commerce en tout genre.

### L'assurance des transports de marchandises.

L'assurance transport est la première assurance ayant vu le jour et remonte à l'assurance maritime grâce à laquelle le chargement des premiers cargos fut assuré pour leurs dangereux périodes des colonies vers l'Europe. Les tempêtes en haute mer, les pirates ou les incendies à bord constituaient les plus grands dangers à l'époque.

Aujourd'hui, notre assurance transport vous couvre contre de nombreux autres risques. Par exemple, contre la fonte des produits surgelés en cas de panne de l'installation frigorifique ou contre la chute de melons si un camion est renversé. Mais elle couvre aussi les dégâts causés par la grêle sur une voiture neuve durant son transport au garage, le vol d'un ordinateur durant le trajet du fournisseur au client: avec Zurich, vous pouvez assurer pratiquement tout contre pratiquement n'importe quel risque. Nos conseillers déterminent avec vous pour chaque transport la solution d'assurance la mieux adaptée.

### L'assurance responsabilité civile des transporteurs.

En tant que transitaire, logisticien, transporteur ou exploitant d'un entrepôt, vous êtes responsable des biens qui vous sont confiés. Vous assumez par conséquent la responsabilité juridique ou contractuelle à l'égard de votre donneur d'ordre en cas de dommages occasionnés à des marchandises que vous avez prises en charge. Afin que les coûts potentiellement très élevés ne menacent pas la survie de votre entreprise, couvrez-vous contre ce risque avec une assurance responsabilité civile des entreprises de transport de Zurich.

### L'assurance crédit.

La mondialisation progressive de l'économie offre chaque jour de nouvelles opportunités de vente, mais comporte aussi certains risques. Qui sont vos partenaires commerciaux et qu'en est-il de leur morale de paiement? Pour une entreprise, il est souvent très difficile et compliqué d'obtenir des informations fiables sur les acheteurs. C'est pour cela que Zurich a créé l'assurance crédit. Grâce à notre longue expérience et à notre réseau international, nous sommes en mesure de vous fournir les informations dont vous avez besoin pour éviter les défaillances des contreparties. Et si cela devait tout de même se produire, l'assurance couvre la perte. Nos conseillers déterminent avec vous la solution la mieux adaptée à votre situation.

**Avec ces assurances, Zurich évite à votre entreprise de subir des dommages lors du transport:**

- Assurance des transports de marchandises
- Assurance responsabilité civile des transporteurs
- Assurance crédit



## Réduction des risques grâce aux solutions individuelles d'assurance responsabilité civile de Zurich.

Malheureusement, les cas de responsabilité civile sont souvent très onéreux à l'heure actuelle et une entreprise peut facilement y laisser des plumes. C'est pourquoi une bonne couverture contre ces risques difficiles à évaluer est particulièrement importante.

En effet, on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, autrement dit tout travail a des répercussions. La plupart du temps, elles sont bénignes, mais parfois elles peuvent s'avérer lourdes de conséquences et très coûteuses. Afin que de tels frais ne mettent pas votre entreprise en difficulté, Zurich vous propose des solutions individualisées couvrant les dommages de responsabilité civile potentiels.

Heureusement, les tribunaux en Suisse sont en mesure de juger les cas de responsabilité civile de manière objective. En comparaison internationale, les entreprises paient des amendes plutôt modérées en Suisse. Mais les dépenses augmentent aussi chez nous, notamment en cas de lésions corporelles. Grâce à leur vaste expérience, nos conseillers peuvent vous aider à évaluer correctement les risques de votre entreprise et à trouver des solutions d'assurance adéquates.

### L'assurance responsabilité civile d'entreprise.

L'assurance responsabilité civile d'entreprise est utilisée dans le cadre de la couverture contre les dommages corporels et matériels dont vous en tant que chef d'entreprise ou vos collaborateurs peuvent être appelés à répondre en vertu de la loi. Par exemple, en cas d'accident résultant d'une utilisation inappropriée de machines, de dommage à l'environnement résultant d'un événement soudain, mais aussi pour les risques liés à des produits que votre entreprise fabrique ou distribue.

En outre, l'assurance responsabilité civile d'entreprise vous protège contre les prétentions injustifiées. L'assurance de base simple et avantageuse couvre les principaux risques, des assurances complémentaires peuvent être conclues en fonction de vos besoins.

### L'assurance responsabilité civile professionnelle.

Certaines professions libérales comportent des risques très spécifiques, car des demandes en dommages-intérêts potentiellement élevées peuvent survenir en cas de violation du devoir de diligence. En effet, les architectes ou ingénieurs peuvent être tenus pour responsables en cas de dommages résultant d'erreurs de planification ou d'une mauvaise conduite des travaux. Par ailleurs, les avocats, notaires ou gérants de fortune peuvent être tenus responsables s'ils laissent passer un délai ou s'ils ne signalent pas expressément tous les risques à leurs clients lors du conseil. Dans de tels cas, vous bénéficiez avec l'assurance responsabilité civile professionnelle de Zurich d'une protection étendue grâce à une couverture de base solide.



**Avec les solutions d'assurance responsabilité civile de Zurich, vous êtes protégé en cas de sinistre:**

- Assurance responsabilité civile d'entreprise
- Assurance responsabilité civile professionnelle



## De nombreux chemins mènent à Zurich.

Nous sommes toujours proches de vous, grâce notamment à notre réseau de plus de 200 succursales en Suisse. Et grâce à notre numéro d'urgence, nous sommes à votre service 24 heures sur 24 en cas de sinistre.

Cette brochure ne vous donne qu'un aperçu sommaire de notre large choix de services et de produits pour les petites et grandes entreprises. Notre site Internet vous fournira des informations plus détaillées et plus précises sur toutes les solutions d'assurance. Vous y trouverez aussi un formulaire de contact grâce auquel vous pourrez aisément entrer en relation avec nous.

Un entretien personnel avec l'un de nos quelque 1500 conseillères et conseillers à la clientèle est toujours le meilleur moyen de trouver les solutions optimales en matière d'assurances et de prévoyance. Dans un premier temps, nous déterminons avec vous quels sont les principaux besoins de votre entreprise. Notre grande expérience dans ces domaines, nous permet ensuite de distinguer quels éléments sont vraiment nécessaires et lesquels sont seulement souhaitables. Finalement, nous vous présentons un ensemble de solutions parfaitement adapté à votre entreprise. Pour que vous jouissiez d'une parfaite sécurité financière et que vous puissiez ainsi vous concentrer pleinement sur votre métier de base.

À votre service 24 heures sur 24 – de la Suisse: 0800 80 80 80.

À votre service 24 heures sur 24 – de l'étranger: +41 44 628 98 98.

**Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement.  
Adressez-vous à l'agence Zurich la plus proche ou appelez-nous  
au numéro 0800 80 80 80. [www.zurich.ch](http://www.zurich.ch)**

«Zurich» Compagnie d'Assurances  
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich  
Téléphone 0800 80 80 80, [www.zurich.ch](http://www.zurich.ch)

Si les informations contenues dans cette brochure divergent des conditions générales d'assurance applicables,  
ce sont ces dernières qui font foi.

*Because change happenz<sup>®</sup>*



**ZURICH<sup>®</sup>**